

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>17<sup>ème</sup></b>
Nom de site		Numéro	T10904
Adresse du site	<b>185-187 boulevard Malesherbes</b>	Hauteur	R+9 (28.10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G, changement d'azimut et réservation antenneaire</b>		
Complément d'info	Free present - (0/120/220°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>25/07/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>30/07/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>30/09/2020</b>
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ) et ajout de 3 antennes en réserve, avec des antennes orientées vers les azimuts 0/120/240°		
Distance des ouvrants	1 à 2 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	10 à 16°
Estimation	0° < 2V/m - 120° < 1V/m - 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	0° (r+9-32m)
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à modifier les 3 antennes panneaux existantes pour accueillir une nouvelle fréquence et à ajouter 3 antennes en réserve.
Zone technique	6 modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	34.05m (0°) 33.25m (120 et 240°)

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER A PROXIMITE

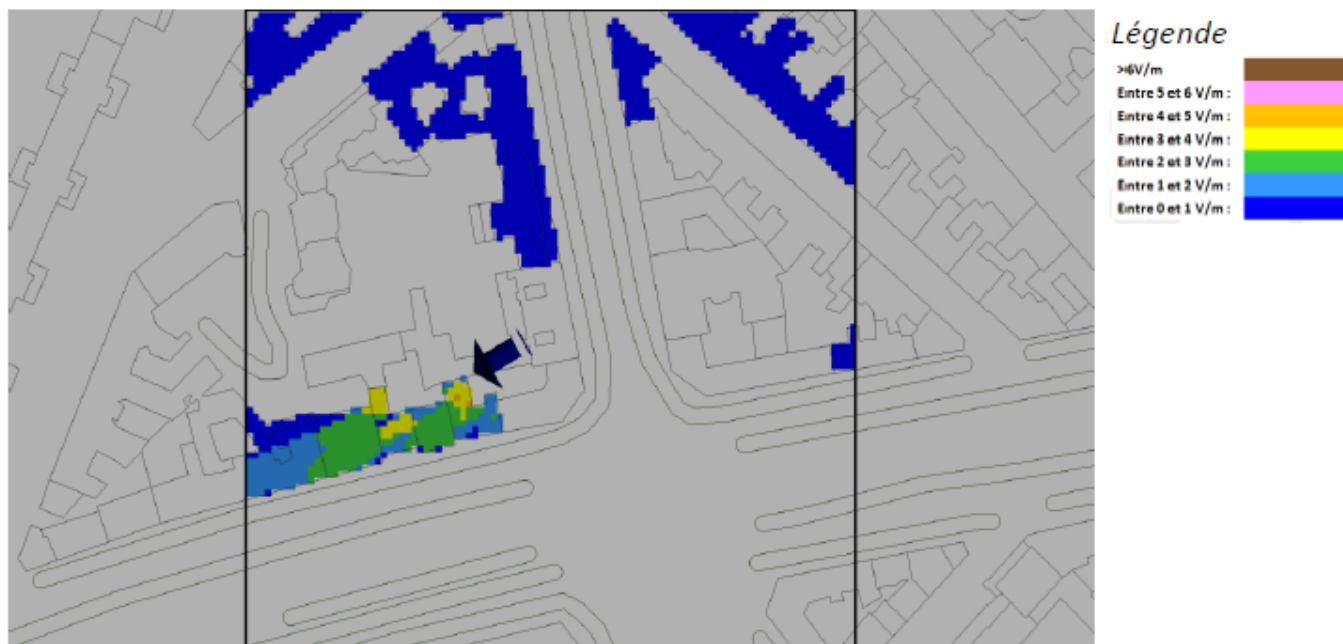
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



### LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	25.5 m

## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat de l'existant :



### Etat projeté :



## Vue des Azimuts

